

# SAJESSES



## LES 8 INDICATEURS SAJESSES DE LA HAUTE QUALITE

**Centre d'études  
de l'accueil du jeune enfant**

Edition 2025

## Préambule

Le référentiel des 8 indicateurs SAJESSES s'inscrit dans une démarche scientifique rigoureuse, nourrie par les travaux de recherche menés en 2024 par le Centre d'Études SAJESSES. Il vise à proposer une méthode d'évaluation adaptée, tout en s'appuyant sur des standards internationaux reconnus en matière de qualité de l'accueil du jeune enfant. Cette démarche s'appuie sur les cadres de qualité élaborés dans plusieurs pays, notamment les pays nordiques, le Québec, l'Angleterre (Ofsted), ainsi que sur le référentiel français de qualité de l'accueil du jeune enfant(2025). Elle mobilise également des outils d'évaluation largement validés, tels que les échelles ERS, CLASS, ainsi que la pédagogie HighScope, issue du projet Perry Preschool aux États-Unis.

Afin de compléter l'analyse théorique par une approche de terrain, des observations ont été réalisées en Angleterre, en Belgique, au Danemark et en Suède, territoires engagés depuis plusieurs décennies dans des politiques ambitieuses de soutien à la petite enfance. Ces observations ont permis d'identifier des pratiques inspirantes et des leviers concrets pour évaluer et améliorer la qualité de l'accueil.

**Les 8 indicateurs SAJESSES permettent de mesurer, de façon objective et structurée, la qualité de l'accueil, qu'il soit collectif ou individuel. Ils couvrent l'ensemble des dimensions essentielles d'un accueil de haute qualité.**

**Ils constituent ainsi un outil d'évaluation et de pilotage au service des professionnel·les, des structures et des pouvoirs publics.**

Ce référentiel a pour ambition de soutenir l'amélioration continue des pratiques, de valoriser la mission d'accompagnement parental, et de contribuer à la construction d'un service public d'accueil du jeune enfant centré sur les besoins fondamentaux des enfants et garantissant l'équité d'accès à la qualité.

**« La qualité ne se décrète pas. Elle s'observe, se mesure, et s'améliore en continu. »  
— Centre d'Études SAJESSES, Juillet 2024**

### COLLECTIF OU INDIVIDUEL : MÊME AMBITION QUALITÉ

Il est important de souligner que ces indicateurs s'adressent aussi bien à l'accueil collectif qu'à l'accueil individuel.

Ces professionnel·les accompagnent quotidiennement un très grand nombre d'enfants et de familles. L'objectif est donc de considérer ces deux modes d'accueil avec la même exigence de qualité, tout en tenant compte des spécificités propres à chacun. **Ainsi, en tenant compte des différences, la qualité de l'accueil collectif et individuel doit être mesurée de manière cohérente et équivalente.**

# LES 8 INDICATEURS DE MESURE DE LA HAUTE QUALITÉ

## LES 3 DOMAINES SUR LESQUELS PORTENT LES INDICATEURS

- 1 LA STRUCTURE (collective) ou L'ACCUEIL (individuel)
- 2 LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT
- 3 LE CADRE PROFESSIONNEL

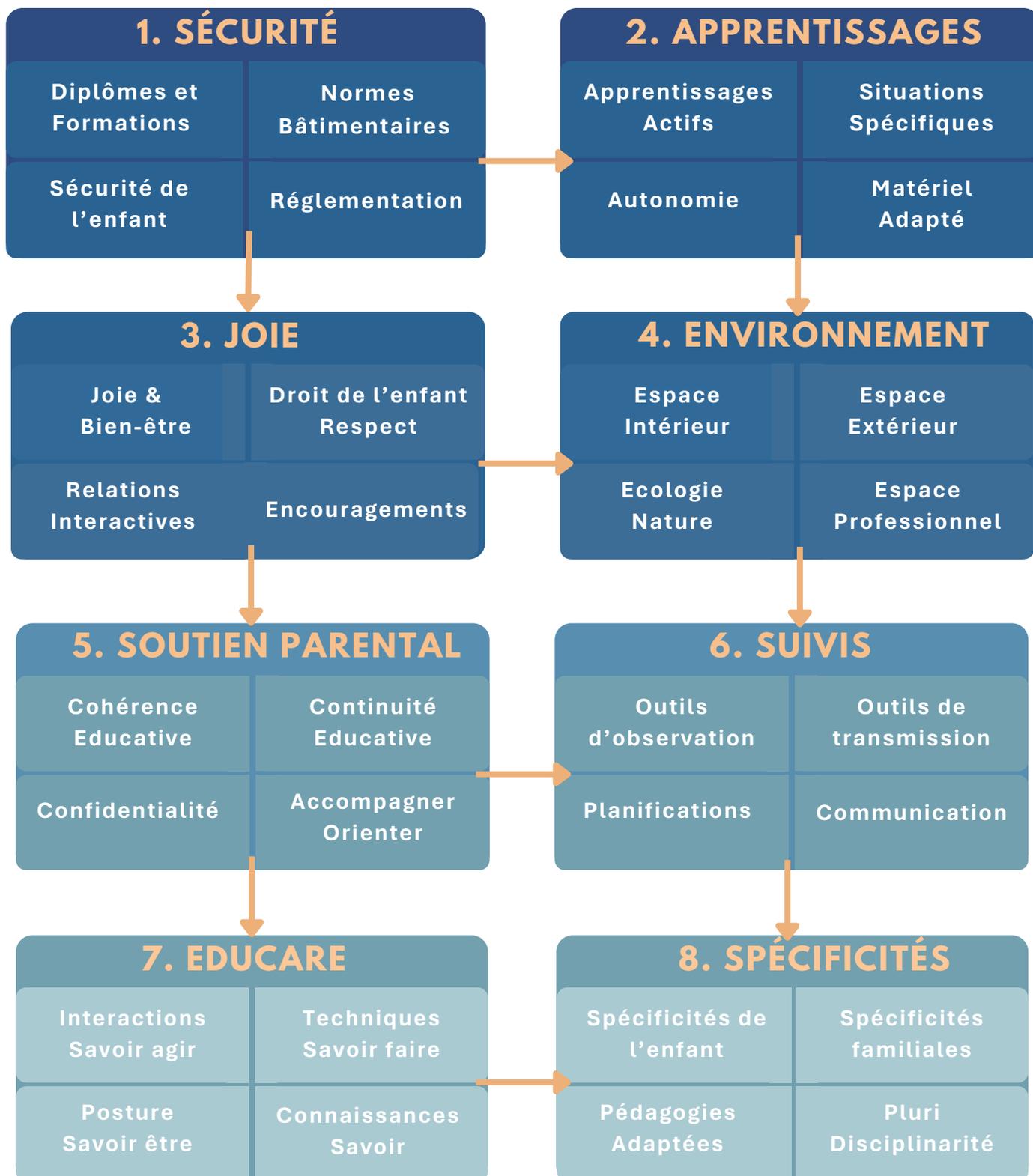
## LES 8 INDICATEURS SAJESSES

Les indicateurs SAJESSES couvre un éventail de critères destinés à garantir le bien-être de l'enfant dans le cadre de l'accueil du jeune enfant. Ces indicateurs sont en constante évolution.

S	SECURITE	Assurer un environnement sécurisé pour les enfants et les adultes.
A	APPRENTISSAGE	Favoriser les apprentissages autonomes et actifs.
J	JOIE	Encourager un climat de bien-être et de joie.
E	ENVIRONNEMENT	Garantir des espaces de vie adaptés et respectueux pour les enfants, les pros, les parents et la planète.
S	SOUTIEN PARENTAL	Impliquer et soutenir les parents dans une continuité éducative
S	SUIVI	Assurer un suivi attentif et régulier de chaque enfant basé sur des outils professionnels.
E	EDUCARE	Adopter une posture professionnelle alliant soin (care) et éducation.
S	SPECIFICITES	Prendre en compte les besoins individuels de chaque enfant et chaque famille dans leurs spécificités

# LES 8 INDICATEURS SAJESSES<sup>©</sup>

## DE LA HAUTE QUALITÉ DE L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



# INDICATEUR SÉCURITÉ



L'INDICATEUR "SÉCURITÉ" de l'échelle d'évaluation SAJESSES se concentre sur la création d'un environnement sûr et protégé pour chaque enfant.



Il vise à garantir que tous les aspects de la sécurité physique, et sanitaire (la sécurité émotionnel sera mesurée sur l'indicateur "Joie") sont rigoureusement pris en compte. Cela inclut la prévention des accidents, la mise en place de mesures de sécurité adéquates, et l'assurance d'un cadre de vie sain.

Il englobe également la conformité avec les réglementations en matière d'accueil du jeune enfant, les qualifications des professionnel.les ainsi que les ratios et les normes de sécurité spécifiques au milieu de la petite enfance.

**Cet indicateur sera évalué différemment en fonction des spécificités du lieu d'accueil de l'enfant, à savoir en accueil collectif ou individuel.**

## DIPLÔMES ET FORMATIONS

### Qualifications et Expériences

- **Qualifications** : S'assurer que les professionnel.les possèdent les qualifications nécessaires pour travailler avec des jeunes enfants, conformément aux exigences réglementaires.
- **Expérience** : Évaluer les CV des professionnel.les, en particulier dans les micro-crèches, pour vérifier leurs compétences et leurs expériences dans le domaine de la petite enfance.

### Développement Professionnel

**Formation Continue** : Encourager et faciliter la participation à des formations continues pour maintenir et développer les compétences professionnelles des membres du personnel.

- **Analyse de Pratique** : Organiser régulièrement des sessions d'analyse de pratique pour permettre aux professionnel.les de réfléchir, ajuster, et améliorer leurs méthodes éducatives et leur approche.

## REGLEMENTATION

### Direction et Fonctionnement :

- **Fonctions de direction** : Définir clairement les fonctions de direction de l'établissement et s'assurer qu'une personne qualifiée occupe cette fonction.
- Continuité de la direction : Assurer que la continuité de la direction est pleinement opérationnelle.
- **Fonctions de direction Pédagogique** : Définir et assurer une direction pédagogique qualifiée.
- **Référents Santé et accueil Inclusif** : Garantir la présence de référents pour la santé et l'accueil inclusif.

### Mettre à disposition des parents et des institutions

Le règlement de fonctionnement incluant les modalités d'accueil et de fonctionnement

- Les protocoles
- Le projet d'établissement
- Le projet éducatif qui doit respecter les principes des référentiels nationaux

### Gestion et Documentation

- **Tenir des registres précis et à jour** : Inclure la traçabilité des aliments et des incidents dans la gestion de la structure.
- **Gérer rigoureusement les allergies et les PAI** (Plans d'Accueil Individualisés) :
- **Assurer un suivi approprié des besoins spécifiques de chaque enfant.**
- **Vérifier que les enfants ont les vaccins à jour** : Assurer la conformité avec les exigences vaccinales pour la sécurité des enfants.
- **Maintenir à jour les registres** relatifs aux intervenants en santé.
- **Assurer la mise à jour continue des formations** et des sessions d'analyse de pratique du personnel.
- **Mettre à jour régulièrement les dossiers du personnel**, incluant les CV, diplômes, et casiers judiciaires. (pour les accueils collectifs)
- **Certificat d'honorabilité pour les accueils collectifs et individuels.**

**Pour l'accueil individuel les documents sont à disposition des parents-employeurs, et des autorités.**

### Communication et Affichages

**Affichages réglementaires** : Assurer que tous les affichages obligatoires soient présents pour les accueils collectifs.

Pour les accueils individuels, les parents-employeur doivent pouvoir avoir accès à l'ensemble des informations..

### Conformité réglementaire et sécurité

#### Pour l'accueil collectif :

Respecter strictement le ratio réglementaire entre le nombre de professionnel·les et le nombre d'enfants afin d'assurer une surveillance et un accompagnement adaptés. Le nombre d'Équivalents Temps Plein (ETP) doit être conforme aux normes en vigueur. Par ailleurs, il est essentiel que la proportion de professionnel·les diplômé·es respecte les exigences réglementaires.

#### Pour l'accueil individuel :

Veiller au strict respect du nombre d'enfants autorisés selon l'agrément délivré par la Protection Maternelle et Infantile (PMI), garantissant ainsi la qualité et la sécurité de l'accueil.

## Environnement et espaces

**Surface intérieure et extérieure** : Assurer que les surfaces respectent les normes minimales par rapport au nombre d'enfants accueillis.

**Superficie dédiée aux enfants** : Veiller à ce que la superficie allouée aux enfants soit conforme aux normes en vigueur.

**Éclairage et qualité de l'air** : Garantir que l'éclairage et la qualité de l'air sont conformes aux normes d'accueil des jeunes enfants.

**Température de la pièce** : Maintenir une température ambiante entre 18 et 22°C.

## Hygiène et sécurité des installations

**Normes d'hygiène** : Assurer que les espaces de cuisine respectent les normes d'hygiène et de sécurité.

**Gestion des déchets** : S'assurer qu'il existe un espace sécurisé pour les poubelles, à l'écart des zones accessibles aux enfants.

**Stockage sécurisé** : Veiller à ce que les espaces de stockage soient hors de portée des enfants.

**Circuit propre/sale** : Mettre en place un circuit séparant le propre du sale pour éviter les contaminations.

## Équipements

**Jeux et Jouets** : Veiller à ce que les jeux extérieurs soient fixés au sol et que tous les jouets respectent les normes NF/CE

**Protocoles de préparation des repas et biberons** : Assurer que les protocoles sont datés, signés, tracés et respectés.

## SÉCURITÉ DE L'ENFANT

### Sécurité générale

Assurer que les enfants ne sont **exposés à aucun danger physique**, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la structure.

### Sécurité lors des sorties

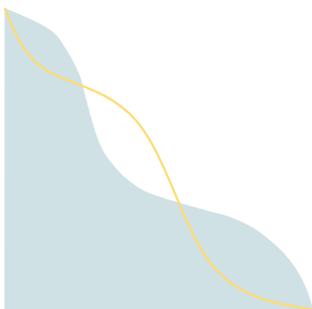
Mettre en place des **mesures pour garantir la sécurité des enfants lors des sorties** en dehors de la structure (promenade, parcs, etc.).

### Formation aux bonnes postures

Former les professionnel.les aux bonnes postures pour éviter les blessures.

### Matériel de premiers secours

**Disposer de matériel de premiers secours** adéquat et former le personnel à son utilisation.



## Santé de l'enfant

- **Tenir des registres précis et à jour sur la gestion de la structure**, incluant la traçabilité des aliments et des incidents.
- **Mettre en place des protocoles d'urgence** pour réagir efficacement en cas de besoin. Adopter des mesures pour prévenir la propagation des maladies et des microbes parmi les enfants.
- **Gérer rigoureusement les allergies et les PAI (Plans d'Accueil Individualisés).**
- **S'assurer que la nourriture est de bonne qualité et en quantité suffisante pour répondre aux besoins des enfants.**
- Vérifier que les végétaux présents ne sont pas nocifs pour la santé des enfants.
- Vérifier que les enfants ont les vaccins à jour
- **Ondes Wifi** : S'assurer qu'il n'y a pas de wifi dans les espaces de vie des enfants.



**Attention** : Stocker les produits d'entretien hors de portée des enfants et vérifier leur conformité que ce soit en accueil collectif qu'individuel

## Protocoles et Prévention

- **Mettre en place des protocoles d'urgence** : Réagir efficacement en cas de besoin avec des procédures bien définies.
- S'assurer que **les sorties sont dégagées et non obstruées** en cas d'urgence.
- Assurer la présence de digicodes et d'un nombre suffisant d'issues de secours.
- Vérifier la présence d'un bouton de verrouillage, ainsi que de téléphones fixes et portables pour les urgences.

## Hygiène du matériel

Maintenir le matériel de jeu, les plans de change, les tapis de change, et les espaces de repas **dans un état propre et en bon état.**

## NORMES BATIMENTAIRES

### Conformité et prévention

**Conformité des installations :** Veiller à ce que les installations ou l'habitation respectent les normes de construction et de sécurité en vigueur.

**Prévention des risques :** Garantir que le bâtiment respecte les normes de sécurité pour prévenir les accidents, notamment en effectuant des recherches sur la présence de plomb, des diagnostics d'amiante, en contrôlant les légionelles ou autres.

### Équipements de Sécurité

**Vérification des équipements de sécurité :** contrôler régulièrement les extincteurs, les alarmes incendie, les Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité (BAES), les installations électriques et les aires de jeu pour assurer leur bon fonctionnement.

**État des murs et prises électriques :** S'assurer que les murs sont en bon état, que la peinture ne s'écaille pas, et que les prises électriques sont sécurisées et situées à une hauteur appropriée.

**Sécurisation des portes et les fenêtres:** Installer des systèmes anti-pince doigts et veiller à ce que les poignées de porte soient à une hauteur adaptée pour éviter les accidents.

### Formation et exercices

**Exercices de Sécurité :** Mettre en place des exercices réguliers de mise en sécurité et d'évacuation pour préparer les occupants aux situations d'urgence.

## CE QU'IL FAUT RETENIR

### **Assurer la sécurité physique de chaque enfant est la priorité absolue.**

- Respecter les normes réglementaires (ratios, qualifications, hygiène, sécurité incendie, espaces conformes).
- Prévenir les risques : protocoles d'urgence, premiers secours, formation aux bonnes postures, sorties sécurisées.
- Maintenir des environnements sûrs et sains : matériel aux normes, produits d'entretien hors de portée, qualité de l'air, absence de wifi dans les espaces enfants.
- Gérer avec rigueur : vaccins, allergies, PAI, incidents, registres à jour.

# INDICATEUR APPRENTISSAGES



L'INDICATEUR « APPRENTISSAGES » (actif et autonome) de l'échelle SAJESSES vise à comprendre l'importance de l'apprentissage dès les premiers instants de la vie.

Dès sa naissance, l'enfant est un apprenant naturel, captant et intégrant continuellement des informations à travers ses interactions avec son environnement.

Cet indicateur vise à créer un cadre stimulant où chaque enfant peut explorer, jouer et apprendre de manière autonome et active.

En valorisant les découvertes spontanées, les expériences sensorielles et les interactions, cet environnement soutient le développement global de **l'enfant, tant sur le plan cognitif que moteur, langagier et émotionnel ou sensoriel.**

L'apprentissage, par essence, est un processus en constante évolution qui suit le rythme unique de chaque enfant, **en lui offrant les conditions nécessaires pour s'épanouir dans un apprentissage actif et autonome, favorisant une base solide pour sa curiosité, sa confiance en lui et son envie naturelle d'apprendre tout au long de sa vie.**

## APPRENTISSAGES ACTIFS ET AUTONOMES

### Sphères de Développement de l'Enfant

**Développement Global :** Mettre en place des activités visant le développement global de l'enfant, en couvrant les sphères motrices, cognitives, langagières, socio-interactives et émotionnelles-affectives.

**Sphère Motrice :** Offrir des jeux et des activités qui encouragent le développement des compétences motrices fines et globales, comme des parcours de motricité, jeux à l'extérieur sous toutes ses formes... Laisser les enfants explorer leur motricité sous la surveillance de l'adulte.

**Sphère Cognitive :** Proposer des activités qui stimulent la réflexion, la résolution de problèmes et la curiosité. Stimuler la créativité à travers des activités artistiques telles que le dessin, la peinture, la musique.

**Sphère Langagières :** Encourager l'expression orale et écrite à travers des lectures, des chansons, des jeux de mots, et des activités favorisant la communication, le babillage, les vocalises, l'enrichissement du vocabulaire...

**Sphère Socio-interactive:** Favoriser des interactions sociales, l'empathie et la gestion des émotions en organisant des jeux coopératifs, des discussions sur les émotions et des activités en groupe.

**Sphère Sensorielle** : Exploration des sens. Proposer des activités visant à stimuler chacun des cinq sens (vue, ouïe, toucher, goût, odorat) Stimuler les cinq sens à travers des activités variées : manipulation de textures, exploration de sons, découverte d'odeurs et de saveurs, jeux de lumière et couleurs, instruments de musique...

### Activités et apprentissages actifs

**Activités variées et stimulantes** : Proposer des activités variées et stimulantes qui captivent l'intérêt des enfants et les encouragent à explorer seuls.

**Apprentissages actifs** : Favoriser un apprentissage actif où les enfants peuvent résoudre des problèmes par eux-mêmes, en utilisant des moyens qu'ils jugent appropriés.



Toutes les activités visant à favoriser le développement de l'enfant devraient être **réalisées aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur**, en mettant particulièrement l'accent sur les activités en plein air pour soutenir le développement de la sphère motrice et physique, sensorielle et émotionnelle.

## MATÉRIEL ADAPTÉ

### Matériel Pédagogique

**Sélectionner un matériel pédagogique diversifié, adapté au stade de l'enfant** (et non à la tranche d'âge) en quantité suffisante pour permettre une variété d'activités et d'apprentissages. Prévoir des jeux, des livres et des poupées **représentant différentes ethnies**.

### Agencement et organisation de l'espace

**Organiser l'espace** de manière à inclure des jeux d'imitation, des déguisements, des parcours moteurs (formels ou informels), des espaces calmes et apaisants et un accès autonome aux livres, favorisant ainsi l'imagination et l'apprentissage.

**Concevoir l'espace comme un outil d'apprentissage et d'exploration autonome**, où l'enfant peut interagir librement avec son environnement sans intervention directe de l'adulte.

### Activités en Extérieur

**Garantir que les enfants bénéficient d'une activité en plein air, absolument tous les jours, afin de profiter pleinement des richesses de la nature et d'explorer.**

## AUTONOMIE

### Activités favorisant l'autonomie

Penser les activités du quotidien pour aider les enfants à devenir autonomes : S'habiller seul, enfiler ses chaussures, se laver, se rassurer, se déplacer, communiquer.

### Penser l'autonomie

**Choix et utilisation du matériel :** Encourager l'autonomie de l'enfant en lui permettant de choisir et d'utiliser librement le matériel disponible.

**Décision dans les activités :** Permettre à l'enfant de diriger ses activités et de prendre des décisions dans ses jeux, favorisant ainsi son autonomie et sa créativité.

**Place de l'adulte :** Encourager l'autonomie des enfants en les incitant à découvrir en restant disponible, mais sans intervention superflue.

## SITUATIONS SPÉCIFIQUES

### Respect des différences

Encourager les enfants à reconnaître et à respecter les différences entre les individus en intégrant des activités qui célèbrent la diversité culturelle et sociale.

### CE QU'IL FAUT RETENIR

#### ✓ Les sphères du développement de l'enfant

Le SAJESSES vise le **développement global de l'enfant** à travers 5 sphères indissociables :

- Motrice
- Cognitive
- Langagière
- Interactive et Affective
- Sensorielle

#### ✓ Apprentissage Actif

**L'enfant apprend par le jeu, l'expérimentation et l'exploration.**

**L'enfant est un "chercheur"**

#### ✓ Apprentissage Autonome

L'adulte favorise l'autonomie en :

- Laissant l'enfant explorer librement avec un regard sécurisant et bienveillant,
- Créant un environnement sécurisé propice aux choix de l'enfant.

# INDICATEUR JOIE



L'INDICATEUR "JOIE" de l'échelle SAJESSES est conçu pour favoriser un environnement où le bien-être, la bienveillance, le bonheur et l'attachement sont au cœur des priorités.

Cet environnement respectueux valorise chaque enfant, créant ainsi les conditions propices à un développement émotionnel sain et à un **sentiment de sécurité affective**.

**La joie constitue le principal moteur des apprentissages dans toutes les sphères du développement de l'enfant.**

Elle sert également de fondement aux relations, qu'il s'agisse d'interactions entre enfants, entre adultes et enfants, ou entre adultes eux-mêmes.

Si la sécurité de l'enfant est la priorité absolue, la joie vient immédiatement après, jouant un rôle essentiel dans son épanouissement.

## RIRE & BIEN-ETRE

Encourager le jeu, le rire, les sourires et les interactions positives entre enfants et adultes, pour favoriser les moments de joie partagée et nourrir le bien-être au quotidien.

**Favoriser un climat joyeux et détendu :** Créer un espace accueillant, fonctionnel et bien organisé. Assurer un travail harmonieux et sans surcharge pour les adultes, afin de réduire le stress et la manutention, ce qui contribue à une atmosphère sereine et agréable.

**Encourager les interactions positives et les moments de complicité.**

**Promouvoir des relations bienveillantes entre adultes, créant ainsi un modèle de joie et de bien-être pour les enfants.**

## SINGULARITÉ ET RESPECT

### Attention et relations personnalisées

**Reconnaître et répondre aux besoins individuels :** Identifier et répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant, en respectant leur unicité.

**Établir une relation unique :** Créer une relation personnalisée avec chaque enfant, en engageant des conversations qui répondent à leurs besoins émotionnels et intellectuels.

**Posture attentive :** Assurer que chaque bébé, chaque enfant reçoit les soins et l'attention nécessaires à son bien-être et à son développement de manière adaptée.

## Respecter chaque enfant

Faire preuve de bienveillance en respectant chaque enfant, en s'adressant à lui avec des paroles positives et en refusant tout commentaire blessant ou toute discussion à son sujet sans l'inclure directement.

## Reconnaître et valider les émotions

Reconnaître et valider les émotions des enfants en mettant des mots sur leurs ressentis, en les rassurant avec douceur, et en offrant du portage ou des câlins pour les réconforter.

## RELATIONS INTERACTIVES

**Présence physique et émotionnelle** : Établir un contact visuel et être réceptif aux besoins et émotions des enfants, en étant à la fois physiquement et émotionnellement disponible.

**Relations positives et interactions** : favoriser des relations positives. Encourager des relations harmonieuses entre les enfants, en promouvant le respect et la coopération.

Faciliter les interactions en organisant des activités en petits groupes de 3 ou 4 enfants.

**Attention et écoute** : Identifier et répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant, en respectant leur unicité. Consacrer du temps à écouter activement : Offrir une écoute attentive et donner toute l'attention nécessaire à chaque enfant.

### Être attentive au rôle de l'attachement dans le développement

Un lien d'attachement sécurisant entre l'enfant et l'adulte référent est un fondement essentiel du développement socio-émotionnel. Un enfant qui se sent en sécurité affective explore davantage, apprend mieux, et développe une meilleure régulation émotionnelle. La disponibilité affective, la constance des réponses de l'adulte et la sensibilité à ses signaux permettent à l'enfant de construire une base de sécurité intérieure. En contexte d'accueil, cela implique que chaque enfant puisse établir une relation privilégiée, stable et bienveillante avec au moins un adulte, condition indispensable à son bien-être et à sa capacité à entrer dans les apprentissages.

## ENCOURAGEMENTS

### Confiance

- Offrir un soutien constant et rassurant : Fournir un soutien continu pour aider les enfants à se sentir en sécurité et encouragés.

### Encouragement et valorisation

- **Valoriser les efforts des enfants** en les encourageant dans leurs initiatives et leurs défis, avec justesse et sans exagération.

### Faire preuve d'optimisme

- **Adopter une attitude optimiste pour inspirer confiance et motivation chez les enfants.**
- **Encourager le soutien entre enfants** : Inciter les enfants à soutenir et à aider les autres enfants lorsqu'ils en ont besoin, favorisant ainsi un esprit de solidarité et de coopération.

## CE QU'IL FAUT RETENIR

### ✓ La joie est le moteur des apprentissages et le socle des relations.

Elle se construit chaque jour en :

- Une reconnaissance individualisée de chaque enfant,
- Des interactions joyeuses, bienveillantes et chaleureuses.
- Un environnement serein où les adultes incarnent eux-mêmes le bien-être.
- Construire un lien d'attachement sécurisant à l'enfant.

## Respecter chaque enfant

Faire preuve de bienveillance en respectant chaque enfant, en s'adressant à lui avec des paroles positives et en refusant tout commentaire blessant ou toute discussion à son sujet sans l'inclure directement.

## Reconnaître et valider les émotions

Reconnaître et valider les émotions des enfants en mettant des mots sur leurs ressentis, en les rassurant avec douceur, et en offrant du portage ou des câlins pour les réconforter.

## RELATIONS INTERACTIVES

### Relations positives et interactions

- Favoriser des relations positives : Encourager des relations harmonieuses entre les enfants, en promouvant le respect et la coopération.
- Faciliter les interactions en organisant des activités en petits groupes de 3 ou 4 enfants.

### Attention et écoute

Identifier et répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant, en respectant leur unicité.

- Consacrer du temps à écouter activement : Offrir une écoute attentive et donner toute l'attention nécessaire à chaque enfant.

### Présence physique et émotionnelle

- Établir un contact visuel et être réceptif aux besoins et émotions des enfants, en étant à la fois physiquement et émotionnellement disponible.

## ENCOURAGEMENTS

### Confiance

- **Offrir un soutien constant et rassurant** : Fournir un soutien continu pour aider les enfants à se sentir en sécurité et encouragés.

### Encouragement et valorisation

- **Valoriser les efforts des enfants** en les encourageant dans leurs initiatives et leurs défis, avec justesse et sans exagération.

### Faire preuve d'optimisme

- **Adopter une attitude optimiste pour inspirer confiance et motivation chez les enfants.**
- **Encourager le soutien entre enfants** : Inciter les enfants à soutenir et à aider les autres enfants lorsqu'ils en ont besoin, favorisant ainsi un esprit de solidarité et de coopération.

## CE QU'IL FAUT RETENIR

- ✓ **La joie est le moteur des apprentissages et le socle des relations.**

Elle se construit chaque jour en :

- Une reconnaissance individualisée de chaque enfant,
- Des interactions joyeuses, bienveillantes et chaleureuses.
- Un environnement serein où les adultes incarnent eux-mêmes le bien-être.

# INDICATEUR ENVIRONNEMENT



L'INDICATEUR "ENVIRONNEMENT" de l'échelle SAJESSES met l'accent sur la création d'espaces intérieurs et extérieurs qui ne sont pas seulement sécurisés et fonctionnels, mais aussi esthétiquement agréables, écologiquement responsables, et respectueux de l'environnement.

Ces espaces doivent offrir un cadre harmonieux pour les enfants et les professionnel.les.

L'ensemble de l'environnement joue un rôle crucial, non seulement pour le développement des enfants, mais aussi pour le bien-être des adultes. Il est donc essentiel de penser l'environnement de manière globale et réfléchie.

**Le "génie du lieu" doit être conçu avec beaucoup d'attention.**

**Il y a une différence extrêmement importante entre le risque et le danger :**

Le danger est défini selon le petit Robert : « **Ce qui menace la sûreté, l'existence de quelqu'un ou de quelque chose.** »

Le danger peut être visible ou invisible et qui peut mettre en danger la sécurité de l'enfant.

Le risque, quant à lui, **est quelque chose que l'enfant perçoit et qu'il peut choisir d'affronter ou non.** Prendre des risques est bénéfique pour l'enfant, car cela lui permet de tester ses limites, de gagner en confiance et en autonomie.

L'adulte doit soutenir l'enfant dans sa prise de risques en l'observant attentivement, et en lui fixant, si nécessaire, certaines limites.

Grâce à cet encadrement, **l'enfant apprendra à évaluer et à gérer les risques dans ses activités ludiques, mais également dans d'autres aspects de sa vie.**

Le risque et le danger sont deux concepts différents (trop souvent confondus). Laisser les produits toxiques à hauteur d'enfant est un danger ! Mais descendre d'un toboggan la tête en avant en atterrissant sur des tapis en mousse ne relève pas du danger. Grimper sur une petite table est également un risque (mineur) et non un danger.

## ESPACE INTERIEUR

**Concevoir : un espace chaleureux, fonctionnel, sécurisé et stimulant, adapté aux besoins des enfants.**

- Créer des zones dédiées à différentes activités (jeu, lecture, détente, manipulation) tout en **permettant une circulation facile et libre.**
- L'aménagement doit soutenir l'autonomie, l'exploration et le sentiment de sécurité.
- Utiliser des matériaux naturels et des couleurs douces pour instaurer une atmosphère apaisante et accueillante.
- **Éviter de surcharger les murs** avec des éléments visuels trop nombreux ou trop stimulants. L'affichage systématique des productions des enfants, souvent destiné à satisfaire les adultes, n'apporte pas nécessairement de bénéfice à l'enfant.

- **Penser et aménager des espaces** permettant aux enfants de grimper et **développer leur motricité globale**.
- **Prévoir des éléments modulables** permettant à l'espace de s'ajuster aux besoins des enfants. Organiser l'espace de manière flexible pour évoluer avec les besoins des enfants et encourager la découverte de nouveaux espaces.
- **Installer des étagères accessibles** et du mobilier à leur taille pour favoriser l'autonomie et l'organisation.
- **Favoriser les petits groupes** (et non les grands espaces bruyants avec de nombreux enfants) pour encourager les interactions, la collaboration et le partage, tout en offrant des espaces sereins.

## ESPACE EXTERIEUR



### **Le milieu naturel, un milieu éducatif très favorable au développement de l'enfant.**

La nature, l'environnement extérieur offre une variété de stimulations sensorielles qui favorisent le développement global de l'enfant. Elle stimule les mouvements spontanés, essentiels à ses besoins moteurs, tout en permettant une exploration plus libre et diversifiée que dans un environnement intérieur.

**La nature propose des défis physiques plus importants, permettant aux enfants de renforcer leur confiance en eux-mêmes et de développer leur autonomie. De plus, l'absence de barrières physiques préétablies incite les enfants à apprendre à gérer les risques, tout en restant sous la surveillance bienveillante de l'adulte.**

Par ailleurs, des études scientifiques (Institut de cardiologie de Montréal, 10 juin 2021) ont montré que le contact avec la nature réduit le stress et l'anxiété chez les enfants, tout en exerçant un effet apaisant sur les adultes, contribuant ainsi à créer un environnement plus serein pour tous.

### **Espace adapté**

Prévoir un espace extérieur attenant à la structure ou garantir l'accès à un parc ou un jardin proche **au moins une fois par jour**.

Prévoir **un environnement suffisamment spacieux** pour permettre à l'enfant de courir, lancer, sauter et grimper, favorisant ainsi le développement de sa motricité globale et l'exploration de ses capacités physiques.

Fournir **des protections solaires et des vêtements adaptés** pour garantir le bien-être des enfants par tous les temps.

Veiller à ce que les équipements extérieurs soient en bon état, adaptés à l'âge des enfants.

**Prévoir des zones facilitant les déplacements des enfants à mobilité réduite.**

### **Nature et Environnement**

Inclure des plantes, un potager, et des zones vertes pour rapprocher les enfants de la nature.

**Créer des zones d'exploration** où les enfants peuvent découvrir et interagir avec des éléments naturels tels que les arbres, les fleurs et les insectes.

**Inclure des activités de jardinage et d'exploration de la nature** pour permettre aux enfants de se rapprocher de la terre et de la nature.



### Intégration Intérieur-Extérieur

**Amener l'intérieur à l'extérieur** : créer des espaces extérieurs aménagés pour accueillir des activités habituellement réalisées en intérieur, comme la lecture, les repas, ou même le repos. Ces aménagements permettent aux enfants de profiter des bienfaits du plein air tout en retrouvant des repères familiers.

**Amener l'extérieur à l'intérieur** : intégrer dans les espaces intérieurs des éléments naturels tels que du sable, des feuilles ou des bacs de jardinage.

## ÉCOLOGIE ET DURABILITE

### Repas et alimentation

Utiliser des produits locaux et de saison pour les repas, en évitant le plastique et en réduisant le gaspillage alimentaire. Privilégier les produits biologiques et éthiques lorsque c'est possible.

### Entretien et recyclage

Utiliser des produits de nettoyage écologiques et pratiquer le recyclage pour minimiser l'impact environnemental. Mettre en place un système de tri des déchets pour encourager le compostage des déchets organiques et le recyclage des matériaux.

### Matériaux et mobilier

Choisir des matériaux durables et sûrs pour le mobilier et les jeux, en encourageant des pratiques écologiques. Opter pour des meubles fabriqués à partir de matériaux recyclés ou renouvelables, et veiller à leur entretien régulier pour prolonger leur durée de vie.

**Éliminer les produits contenant des substances nocives pour la santé et l'environnement, comme les plastiques non recyclables ou les produits chimiques agressifs.**

### Énergie et ressources

Quand cela est possible, installer des solutions énergétiques économes, comme des éclairages LED et des équipements à faible consommation d'énergie. Lorsque c'est possible, promouvoir des pratiques de réduction de la consommation d'eau, comme l'utilisation de robinets à faible débit et la collecte des eaux de pluie pour l'entretien des espaces verts.

### Sensibilisation et éducation

Intégrer des activités éducatives sur l'environnement et la durabilité dans le programme quotidien pour sensibiliser les enfants aux enjeux écologiques.

**Encourager la participation des enfants à des projets écologiques, tels que la création de jardins...**



### UN ENVIRONNEMENT S.A.S. :

L'approche développée par le Centre d'Études SAJESSES propose de penser l'aménagement comme un environnement S.A.S., un concept formulé dans le cadre de nos travaux de recherche et de terrain.

#### S.A.S. pour

- **Sécurisé, afin que l'enfant évolue en toute confiance, sur les plans physique et émotionnel.**
- **Adapté à son âge, ses capacités, ses besoins spécifiques et son rythme de développement.**
- **Stimulant, pour encourager l'exploration, le jeu libre, la créativité et les interactions.**

Ce cadre vise à créer les conditions d'un accueil de haute qualité, où chaque enfant se sent en sécurité, respecté et libre d'expérimenter.

## ESPACES DE QUALITÉ POUR LES PROFESSIONNEL. LES

### Organisation & espaces de travail

- Fournir des espaces dédiés pour le travail administratif, les réunions d'équipe et les échanges confidentiels avec les familles.
- Mettre à disposition des casiers individuels sécurisés pour que chaque professionnel-le puisse ranger ses effets personnels.

### Équipements ergonomiques & confort

- Encourager et garantir la présence de matériel ergonomique en quantité suffisante : fauteuils confortables, outils adaptés pour limiter les troubles musculosquelettiques, mobilier modulable.

### Zones de repos et de restauration

- Créer des espaces de pause agréables et aérés, avec fenêtres, canapés confortables, équipements de restauration, produits d'hygiène et toilettes privatives.
- Réduire au maximum les besoins de manutention physique afin de préserver la santé physique de l'adulte

### Prévention du bruit et ambiance sonore (si possible)

- Aménager les espaces en intégrant des solutions pour atténuer le bruit, notamment via des revêtements acoustiques ou du mobilier absorbant.
- Favoriser des zones calmes accessibles aux professionnel·les, car un environnement avec de jeunes enfants peut être très sonore.
- Reconnaître que la joie fait du bruit, tout en permettant aux adultes de se ressourcer dans un cadre apaisé.

## CE QU'IL FAUT RETENIR

### ✓ Pour les pros

- Offrir des conditions de travail respectueuses pour les pros, c'est leur lieu de vie au travail
- Le bien-être des professionnel·les est essentiel à la qualité de l'accueil : elles doivent disposer de lieux sûrs, fonctionnels et apaisants pour exercer pleinement leur mission.
- Prévoir des espaces de réunion et d'échange confidentiels, et limiter la manutention pour préserver la santé physique.

### ✓ Environnement SAS

L'environnement doit être pensé comme un environnement

S.A.S. :

- **Sécurisé** pour permettre à l'enfant d'évoluer en toute confiance, physiquement et émotionnellement.
- **Adapté** à son âge, à ses capacités, à ses besoins spécifiques et à son rythme de développement.
- **Stimulant** pour encourager l'exploration, le jeu libre, la créativité et les interactions.

### ✓ La Nature, la meilleure pédagogie

- Le milieu naturel est un cadre éducatif riche : il stimule les sens, le mouvement, l'autonomie et l'exploration.
- Il offre des défis physiques bénéfiques pour la confiance et l'apprentissage de la gestion du risque.
- La nature réduit le stress chez les enfants et les adultes, favorisant un climat apaisé et bienveillant.

# INDICATEUR SOUTIEN PARENTAL



L'indicateur "Soutien Parental" souligne l'importance cruciale de l'accompagnement des parents et de la collaboration entre les professionnel.les de l'accueil du jeune enfant et les familles.

En favorisant une relation de confiance et de bienveillance entre les professionnel.les et les parents, cet indicateur contribue à créer un environnement propice au développement harmonieux des enfants, à la continuité éducative et au bien-être des parents.

Une telle collaboration renforce le soutien mutuel et garantit une prise en charge cohérente et respectueuse des besoins de chaque enfant.

## CONFIDENTIALITÉ

### Accueil et connaissance des parents

**Accueil du Parent :** accueillir les parents de manière chaleureuse et respectueuse pour instaurer un climat de confiance.

**Connaissance des spécificités :** comprendre les spécificités et les besoins individuels des parents pour mieux les accompagner.

**Connaissance des problématiques familiales :** être conscient des défis et des difficultés que peuvent rencontrer les familles pour offrir un soutien adapté.

**Connaissance des besoins de la famille :** Identifier les besoins spécifiques de chaque famille pour adapter les services et les accompagnements proposés.

### Confidentialité et Sécurité

**Lieu permettant la confidentialité :** Disposer d'un espace où les parents peuvent échanger en toute confidentialité avec les professionnel.les.

**Sécurisation des données :** Garantir la confidentialité et la sécurité des informations personnelles et médicales des enfants et des familles.

**Dossiers médicaux conservés et sécurisés :** Assurer une gestion sécurisée et confidentielle des dossiers médicaux des enfants.

### Respect des droits

**Droit à l'image et vidéo :** Respecter les droits à l'image des enfants et obtenir les autorisations nécessaires des parents.

### Photos et vidéos : un usage strictement encadré

Prendre des photos ou des vidéos n'est pas une compétence professionnelle de l'accueil du jeune enfant. De manière exceptionnelle, lors d'une sortie ou d'un moment particulier, une vidéo ou des photos peuvent être réalisées. Mais au regard des droits de l'enfant, les prises de vue doivent rester rares, ciblées et justifiées. Par ailleurs, toutes les images doivent être supprimées immédiatement après leur transmission aux parents, directement depuis le téléphone utilisé.

## ACCOMPAGNEMENT

**Respecter les parents** : Accueillir leurs émotions, les impliquer dans la vie de la structure, respecter leur rôle, leurs cultures et leurs préoccupations sans jugement.

**Familiarisation de l'enfant et des parents** : Faciliter la transition et l'adaptation des enfants et des parents à la structure grâce à des périodes de familiarisation progressives, assurant une intégration en douceur.

**Espace d'allaitement dédié** : Disposer d'un espace confortable et privé pour les parents qui souhaitent allaiter sur place, contribuant ainsi au confort et au bien-être des familles.

**Atelier à thème pour les parents** : Offrir des ateliers thématiques pour aborder des sujets spécifiques tels que le développement de l'enfant, la gestion des émotions...

**Réunion d'information** : Organiser des réunions périodiques pour informer les parents sur des sujets liés à la petite enfance et aux approches éducatives de la structure, favorisant ainsi la transparence et la collaboration entre les parents et les professionnels.

**Temps collectif pour accompagner le parent** : Proposer des séances collectives où les parents peuvent échanger et partager leurs expériences.

### Documentation et Ressources

**Documentation sur l'accompagnement à la parentalité** : Mettre à disposition des documents et des ressources pour aider les parents dans leur rôle éducatif.

**Ressources sur le développement de l'enfant** : Mettre à disposition des informations sur les stades de développement de l'enfant.

### Accompagnement personnalisé

**Prévoir des temps d'échange individualisés avec les parents**, environ une fois par trimestre. Il s'agit de moments dédiés pour échanger sur le développement de l'enfant, répondre aux questions spécifiques des familles, et proposer des conseils pratiques si besoin. Ces rencontres permettent de soutenir les parents dans leur rôle éducatif, sans attendre une difficulté ou une situation urgente. Sortir d'une culture de convocation (« Il faudrait qu'on se voie parce que votre enfant mord ») est essentiel : instaurer une dynamique de dialogue régulier valorise la coéducation et renforce la confiance mutuelle.

**Collaborer avec des spécialistes** : Collaborer avec des psychologues, pédiatres, psychomotriciens et autres spécialistes pour offrir des conseils et un soutien aux parents. Orienter les parents vers des professionnels spécialisés en fonction des besoins spécifiques.

**Offrir un soutien rassurant et professionnel aux parents**, en répondant à leurs préoccupations avec calme.



### Pour les assistant.es Maternel.les

**L'accompagnement des parents peut représenter une difficulté importante pour les assistantes maternelles**, notamment lorsqu'elles ne sont pas formées à certaines problématiques spécifiques. Isolées face à des demandes complexes, elles peuvent se sentir démunies. Il est donc essentiel qu'elles puissent s'appuyer sur les ressources à leur disposition, comme les relais petite enfance (RPE) ou la Protection Infantile Maternel (PMI).

**Le plus important est qu'elles prennent l'initiative de proposer des pistes aux familles : orienter vers des professionnels compétents, mettre à disposition de la documentation fiable ou encore recommander des lieux d'écoute adaptés.**

## COHÉRENCE ET CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

### Cohérence Éducative

Maintenir une cohérence dans l'approche éducative entre la maison et l'accueil en collaborant étroitement avec les parents, pour garantir une approche harmonisée et cohérente du développement de l'enfant.

### Communication quotidienne

Échange sur la journée de l'enfant, communiquer quotidiennement avec les parents sur le déroulement de la journée de leur enfant.

Mission d'information auprès des parents, informer les parents sur les activités, les projets et le développement de leur enfant.

### Informations et transmissions

Les informations et les transmissions, qu'elles soient orales ou écrites, sont essentielles pour garantir que les parents disposent de **toutes les données nécessaires à la compréhension du quotidien de leur enfant et à une collaboration de qualité.**

### Participation et observation

**Observation participative dans l'accueil :** Permettre aux parents de participer et d'observer les activités de l'accueil pour mieux comprendre l'environnement de leur enfant.

**Échanges individuels avec les parents :** Organiser des entretiens individuels avec les parents au moins deux fois par an pour discuter du développement et du bien-être de leur enfant.

## CE QU'IL FAUT RETENIR

### ✓ Respect et accueil du parent

- Accueil du parent : Offrir une écoute bienveillante, un accueil chaleureux et respectueux, pour établir une relation de confiance.
- Connaissance des familles : Comprendre les spécificités, les besoins et les difficultés familiales pour proposer un accompagnement adapté.
- Respect des droits : Garantir le droit à l'image des enfants, avec autorisations parentales, et le respect des libertés individuelles.

### ✓ Confidentialité & sécurité

- Disposer d'un espace confidentiel pour les échanges.
- Assurer la protection des données personnelles et médicales.
- Transmissions orales et écrites : Informer régulièrement et de manière claire les parents sur le quotidien de leur enfant, pour soutenir la continuité éducative.

### ✓ Continuité et cohérence éducative

- Créer une alliance éducative solide entre professionnel.les et parents.
- Renforcer la cohérence éducative entre les sphères familiale et professionnelle.
- Soutenir les familles sans les juger, en les orientant si besoin vers des ressources extérieures fiables (RPE, plateforme de soutien parental, etc.).

# INDICATEUR SUIVIS



L'indicateur "Suivi" met en avant l'importance de l'observation et garantit que chaque enfant est observé et soutenu de manière systématique et personnalisée.

Cela permet de mieux comprendre leur développement, de communiquer efficacement avec les parents, et de planifier des activités adaptées qui favorisent leur épanouissement.

**Les outils de suivi contribuent également à renforcer la professionnalisation des pratiques éducatives, assurant un accompagnement de qualité pour chaque enfant.**

## OUTILS PLANIFICATION

**Planification des activités :** Planifier des activités de manière structurée, en prenant en compte les besoins et le stade de l'enfants.

Les outils de planification sont des supports essentiels qui permettent d'organiser les propositions faites aux enfants en fonction de leur stade de développement, de leurs besoins et de leurs appétences.

Fondés sur l'observation, ils n'ont pas pour objectif de faire "monter en compétence" l'enfant, mais de lui permettre d'expérimenter librement et d'explorer tous les possibles.

**La planification aide les professionnel·les à conscientiser leur pratique, à partager leurs intentions éducatives, et à échanger en équipe.**

Elle peut être hebdomadaire ou quotidienne, selon les contextes.



**Dans les accueils collectifs,** la planification doit être portée par l'ensemble de l'équipe, et non réservée à une seule personne. Cet engagement commun favorise l'implication et la cohérence du projet éducatif.

## OUTILS D'OBSERVATIONS

### Observations et analyse :

#### **L'outil d'observation est un levier fondamental du travail éducatif.**

Il devrait être utilisé pour chaque enfant au moins une fois par mois, afin de soutenir une observation professionnelle structurée.

Cet outil permet à chaque professionnel·le, en accueil individuel comme en structure collective, de choisir le support qui lui convient le mieux, en fonction de sa pratique et de son environnement.

**Sa mise en place est essentielle, car il devient le socle de la continuité éducative avec les parents, offrant un support clair pour des échanges construits et professionnels.**

**Grâce à ces outils, chaque enfant peut être regardé, écouté, observé — régulièrement, voire plus fréquemment si son comportement interroge.**

Cette observation régulière permet de **détecter les signaux faibles**, d'ajuster les pratiques, et, si nécessaire, d'appuyer une information préoccupante sur des faits concrets.

En crèche, tous les membres de l'équipe — indépendamment de leur diplôme — doivent être en capacité de remplir une fiche d'observation. **Observer fait partie intégrante de la mission éducative, et ne peut être déléguée aux seuls référents pédagogiques.**



### **Le rapport anecdotique**

Le rapport anecdotique, largement utilisé dans les pratiques éducatives québécoises, est un outil d'observation objectif et structuré qui consiste à décrire de manière factuelle ce que l'on voit et ce que l'on entend chez l'enfant, sans jugement de valeur, sans interprétation, et sans évaluation de compétence.

**L'objectif n'est pas de mesurer une progression ou d'émettre une opinion, mais de consigner une situation vécue, une interaction, une réaction, un geste, une parole, avec le plus de précision possible.**

Par exemple, on notera que *"l'enfant choisit spontanément le coin dinette, y invite un autre enfant, et commence à nommer les aliments en les disposant sur la table"*.

Ces observations peuvent porter sur les différentes sphères du développement de l'enfant (moteur, langagier, affectif, social, cognitif), en permettant à la professionnelle de se concentrer sur un domaine spécifique pour plus de faciliter.

Inspiré des travaux québécois, ce type d'observation aide les professionnel·les à ajuster leur posture, à calibrer leurs propositions pédagogiques, et à nourrir une réflexion partagée, tant avec l'équipe qu'avec les parents.

**Il devient ainsi un outil central de la qualité éducative, en respectant le rythme et les besoins de chaque enfant.**

## OUTILS DE TRANSMISSION

### Transmissions écrites et orales

**Les transmissions aux parents sont des temps clés dans la relation entre les professionnel·les et les familles.**

Souvent orales, elles ne se résument pas à une simple énumération de soins.

Elles racontent un moment, une émotion, une interaction significative : un sourire échangé, un jeu marquant, une découverte nouvelle.

Ces partages permettent de transmettre le vécu de l'enfant, renforçant ainsi le lien de confiance et la continuité entre le lieu d'accueil et la maison.

Mais il est tout aussi essentiel de compléter ces échanges par des transmissions écrites. Même succincts, ces écrits permettent de garder une trace, d'assurer un suivi dans le temps, et d'ancrer la continuité éducative.

Ils peuvent aussi se révéler précieux en cas de besoin : retrouver l'heure d'un biberon, observer un comportement inhabituel, relier un symptôme à un événement passé, ou simplement assurer la cohérence entre plusieurs professionnel·les.

**Dans l'accueil collectif comme individuel, leur mise en place contribue à une meilleure cohérence des pratiques, tout en garantissant transparence et traçabilité au service des enfants, des familles et des équipes.**

### CE QU'IL FAUT RETENIR

#### ✓ **Plannification**

La planification repose sur les observations faites, et permet de proposer des activités adaptées au développement, aux besoins et aux appétences de l'enfant.

Elle n'a pas pour but de faire progresser l'enfant, mais de lui offrir des expériences à explorer librement.

Elle aide les professionnel·les à structurer leur pratique, à travailler en équipe et à garantir la cohérence éducative.

Elle doit être partagée par tous les membres de l'équipe, et peut être hebdomadaire ou quotidienne.

#### ✓ **Observation**

- L'observation est la base de toute action éducative de qualité.
- Elle consiste à décrire factuellement ce que l'on voit et entend, sans interprétation ni jugement.
- Elle permet de mieux comprendre les besoins, les rythmes et les intérêts de chaque enfant.

Elle peut se faire à travers les différentes sphères du développement (moteur, langagier, social, émotionnel, etc.).

#### ✓ **Transmission**

- Les transmissions orales permettent de partager avec les parents le vécu de l'enfant, ses émotions, ses interactions, ce qu'il a aimé ou exploré.
- Elles favorisent la confiance et la co-éducation.
- Les transmissions écrites, permettent de garder des traces éducatives et structurer les échanges avec les familles.
- Elles permettent aussi d'assurer un suivi individualisé de l'enfant dans la durée.

# INDICATEUR ÉDUCARE



**L'indicateur "Educare"** : Le concept d'éducare est mobilisé depuis 2019 en Belgique dans les orientations des Hautes Écoles pour interroger les pratiques dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). L'éducare est un anglicisme qui vise à inclure deux notions : l'éducation et le care (le prendre soin). Il est important d'avoir une approche globale de l'enfant. Tous les actes des professionnels dirigés vers le jeune enfant sont imprégnés à la fois de la dimension du care et de l'éducation de manière indissociable. **La posture éducare, nous semble LA posture des professionnels de l'accueil du jeune enfant.**

Elle peut se décliner en quatre dimensions essentielles : Savoir, Savoir-Agir, Savoir-Etre, et Savoir-Faire.

**1. Savoir** : La dimension du savoir concerne les connaissances théoriques acquises dans le domaine de l'accueil et du développement du jeune enfant et accompagnement à la parentalité.

**2. Savoir-être** : La dimension du savoir être, concerne les attitudes, les valeurs, et les comportements qui permettent d'établir une relation positive et respectueuse avec les enfants et les collègues.

**3. Savoir-agir** : Le savoir agir renvoie à la capacité de mettre en pratique les connaissances théoriques de manière efficace et appropriée dans des situations concrètes.

**4. Savoir-faire** : Cette dimension englobe les compétences pratiques et les techniques spécifiques nécessaires pour réaliser efficacement les tâches et les activités dans le cadre de l'accueil des jeunes enfants.

## SAVOIRS

### Comprendre l'enfant, son développement et sa famille dans le cadre de l'accueil du jeune enfant.

- Compréhension des stades de l'enfance.
- Compréhension des différentes sphères du développement de l'enfant
- Compréhension des différents milieux d'accueil du jeune enfant
- Compréhension de l'accompagnement à la parentalité

## Compréhension des stades de l'enfance

Identifier et reconnaître les différentes étapes du développement de l'enfant, de la naissance à la petite enfance, afin d'adapter les pratiques professionnelles aux besoins évolutifs de chaque âge.

### Comprendre les différentes sphères du développement de l'enfant

**Développement physique et moteur :** La croissance corporelle, la motricité globale (marcher, courir, lancer...) et la motricité fine (dessiner, manipuler, transvaser...).

**Développement sensoriel :** Développement des sens (Toucher, entendre, voir, sentir, goûter)

**Développement cognitif :** Les capacités de pensée, de raisonnement, de résolution de problèmes et d'apprentissage.

**Développement langagier :** Babillage, vocabulaire, construction de phrase

**Développement émotionnel et interactionnel :** La gestion des émotions, la compréhension de ses propres sentiments et de ceux des autres, les interactions avec les autres, ainsi que le développement de l'estime de soi et de l'empathie.

## SAVOIR AGIR

### ANTICIPER, OBSERVER, PROPOSER, TRANSMETTRE, SE FORMER

#### SÉCURITÉ ET AUX SIGNAUX DE DÉTRESSE DE L'ENFANT

- Garantir la sécurité de l'enfant.
- Réagir rapidement aux accidents
- Reconnaître les signes de détresse et agir en conséquence
- Prévention et gestion des maladies
- Suivre les prescriptions médicales à la lettre et maintenir des dossiers précis.
- Connaître et Reconnaître les signaux de détresse de l'enfant afin de pouvoir agir le plus rapidement possible selon des protocoles prévus.

#### DÉMARCHE ÉDUCARISTE

##### LES ROUTINES ET TRANSITION

###### Les routines : des rituels stables et sécurisants

Les routines sont des rituels quotidiens proposés à l'enfant, que l'on retrouve à des moments-clés de la journée :

Le matin à l'arrivée, avant les repas, à l'heure de la sieste, au moment du départ...

Ces moments récurrents, propres à chaque professionnel·le ou chaque structure, permettent à de reconnaître ces moments de les apprivoiser, et ainsi de se sentir sécurisé.

Ces rituels réguliers l'ancrent dans le temps et renforcent le lien affectif.

###### Les transitions douces : le passage d'une activité à une autre.

Les transitions douces sont les moments de passage entre deux activités : ranger après avoir joué, passer du jeu à l'extérieur à l'heure du repas ou aller se laver les mains après une activité manuelle...

Ces transitions peuvent prendre plusieurs formes. L'objectif est de préparer l'enfant au changement, lui permettre de descendre progressivement en intensité d'engagement (par exemple passer d'un jeu actif à un moment calme), et faciliter sa coopération.

## Soutenir le jeu libre

- Savoir faire la différence entre jeu libre et errance de l'enfant
- Être présent et à l'écoute : L'adulte reste proche et observe sans intervenir. L'adulte n'impose pas, mais peut soit poser des questions ouvertes pour encourager l'enfant
- à réfléchir et résoudre ses problèmes par lui-même ou introduire un jeu sans intervenir plus (sauf pour prévenir un conflit ou un danger).
- Offrir des ressources : L'adulte met à disposition du matériel et des espaces favorisant la richesse de l'exploration du jeu libre.

### Animer des activités éducatives

- Donner une place réfléchie au jeu semi-dirigé

*Le jeu semi-dirigé peut être très enrichissant s'il est bien pensé. Il convient de laisser l'enfant maître du jeu : il doit pouvoir s'approprier l'activité, détourner les consignes, inventer ses propres règles. C'est dans cette liberté, même à partir d'une proposition adulte, que réside la richesse de l'expérience ludique.*

### Préparer les activités avec intention

Chaque activité proposée doit être pensée avec un objectif clair : stimuler une sphère du développement, encourager la créativité, favoriser la socialisation... L'adulte doit savoir pourquoi il propose cette activité et ce qu'elle apporte à l'enfant.

### Garantir la sécurité physique et émotionnelle

Toute activité doit se dérouler dans un environnement sécurisé, rassurant et bienveillant. L'enfant doit s'y sentir libre d'explorer, sans contrainte ni pression.

### Permettre une évolution naturelle des activités

Il est important de laisser les enfants enrichir les propositions à leur rythme, en suivant leur imagination et leur créativité. L'activité ne doit pas être figée mais ouverte à l'initiative de l'enfant.

## POSTURE ÉDUCARISTE

- Adopter une démarche éducative réfléchie, cohérente et adaptée à l'enfant.
- Respecter le rythme unique de chaque enfant, en valorisant ses besoins individuels.
- Encourager l'autonomie dans les activités quotidiennes et les jeux, en lui permettant de faire par lui-même.
- Favoriser l'engagement actif de l'enfant dans le jeu et les activités d'exploration, en stimulant sa curiosité naturelle.
- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et apprentissages quotidiens, tout en le laissant progresser à son propre rythme.
- Proposer et animer des activités, tout en veillant à ce que l'enfant reste acteur de son jeu et de ses choix.
- Observer attentivement le jeu libre : distinguer l'exploration de l'errance.
- Savoir intervenir avec justesse si nécessaire, puis observer pour laisser l'enfant évoluer en toute autonomie.
- Offrir un environnement rassurant et bienveillant, structuré par des routines adaptées.

**Jouer chaque jour au même jeu ou à la même activité est précieux pour l'enfant.** La répétition le rassure, lui donne des repères, et l'aide à entrer dans l'activité à son rythme. Parfois, un enfant a besoin de plusieurs jours pour s'approprier une activité nouvelle : lui proposer régulièrement la même chose lui permet de s'y engager quand il se sent prêt.

Un enfant ne s'ennuie pas en rejouant, il explore, consolide, affine. L'ennui ne vient que si l'activité est trop facile ou trop difficile. La répétition est donc une base essentielle de son développement.

S'ennuyer à jouer au même jeu est une représentation d'adulte... 😊

## Adapter sa posture et ses propositions

### Observer et ajuster en temps réel

Adopter une posture d'observation active permet d'évaluer l'intérêt, l'implication et les besoins des enfants. Cela implique de savoir faire évoluer une activité en cours, de la modifier ou de la réorienter pour maintenir la motivation et répondre aux signaux des enfants.

### Tenir compte des besoins individuels

Chaque enfant a son propre rythme, ses particularités, ses préférences. Il est essentiel d'ajuster les propositions en fonction de ces singularités pour garantir une expérience positive et enrichissante.

### Favoriser la progression en douceur

Proposer des activités qui soutiennent le développement progressif des compétences. L'objectif est d'encourager l'enfant à relever de nouveaux défis, sans le brusquer, en respectant son rythme d'apprentissage.

### Adapter son niveau d'intervention

La présence de l'adulte peut varier : parfois discrète pour laisser l'enfant autonome, parfois active pour soutenir, sécuriser ou enrichir le jeu. L'essentiel est de savoir quand intervenir... et quand s'effacer.

## Assurer un suivi de qualité

### Mettre en place des outils de suivi

Utiliser des supports adaptés comme les planifications hebdomadaires et journalières, les grilles d'observation, les fiches de suivi et les transmissions, afin de garantir une continuité dans l'accompagnement de l'enfant.

### Accompagner les parents dans leur parentalité

Soutenir les parents dans leur compréhension de leur enfant et valoriser leur posture éducative, tout en respectant la confidentialité des informations échangées.

### S'inscrire dans une démarche de formation continue

Participer à des formations régulières pour faire évoluer ses pratiques, et s'engager dans des temps d'analyse de pratique pour prendre du recul, questionner ses choix professionnels et améliorer la qualité de l'accueil.

## SAVOIR ÊTRE

### BIENVEILLANCE, RECONFORT, PRESENCE, CALME, JOIE

#### Accueillir avec bienveillance

Accueillir chaque enfant avec douceur, respect et joie, en instaurant dès les premiers instants une atmosphère chaleureuse et sécurisante.

#### Construire un lien individuel et sécurisant

Établir une relation unique avec chaque enfant, fondée sur la confiance, la sécurité affective et la reconnaissance de ses besoins propres.

#### Adopter une posture positive

Faire preuve de patience, de compréhension et utiliser un langage encourageant. Cultiver une attitude positive au quotidien, qui soutient l'estime de soi de l'enfant.

#### Maîtriser ses émotions

Être attentif à ses propres réactions pour mieux accompagner les émotions des enfants, en maintenant un cadre serein et stable.

## SAVOIR FAIRE

### TECHNIQUE DE SOINS, HYGIÈNE, SANTÉ

#### Compétences en soin et hygiène

- Assurer les changes dans le respect des techniques favorisant le bien-être de l'enfant et préservant son intégrité physique et émotionnelle et **surtout son intimité**.
- Maintenir une hygiène irréprochable en nettoyant le visage et les mains de l'enfant, afin de limiter la propagation des microbes et garantir sa santé.
- Connaître et respecter les besoins nutritionnels spécifiques de chaque enfant en fonction de son âge et de ses particularités.
- Garantir une hygiène rigoureuse lors de la préparation et du service des repas, en appliquant les règles sanitaires en vigueur.
- Hydratation : Encourager une consommation régulière d'eau.
- Aménagement de l'espace sommeil : Créer un environnement de sommeil sécurisé, Suivi du sommeil, Observer et adapter les routines de sommeil.
- Assurer le nettoyage et la désinfection réguliers des espaces de vie, du mobilier et des jouets, en appliquant des procédures strictes et adaptées.
- Garantir un environnement sain et sécurisé pour limiter les risques de contamination et préserver la santé des enfants.

#### Premiers secours et urgences

- Il est essentiel que chaque professionnel.le sache réagir rapidement en cas d'accident ou de situation d'urgence. La formation aux gestes de premiers secours doit être à jour.
- En cas d'urgence médicale, la sécurité de l'enfant prime : alerter les secours, prévenir les familles et suivre les protocoles établis.
- Le suivi des prescriptions médicales (médicaments, soins particuliers) doit être rigoureux : seuls les traitements prescrits et autorisés par écrit par les parents et le médecin peuvent être administrés, avec une traçabilité claire.

### CE QU'IL FAUT RETENIR

#### ✓ L'éducaré est la posture professionnelle idéale

L'éducaré combine de façon indissociable deux dimensions essentielles : l'éducation et le « care » (le prendre soin). C'est une posture globale qui guide toutes les actions des professionnel·les de l'accueil du jeune enfant.

**Cette posture se décline en quatre dimensions clés :**

- **Savoir** : maîtriser les connaissances théoriques liées au développement de l'enfant et à l'accompagnement à la parentalité.
- **Savoir-être** : adopter des attitudes et valeurs respectueuses favorisant des relations positives avec les enfants et les adultes.
- **Savoir-agir** : appliquer de manière pertinente et adaptée les connaissances dans la pratique quotidienne.
- **Savoir-faire** : maîtriser les compétences techniques et pratiques, y compris les soins, nécessaires pour mener à bien les missions dans l'accueil du jeune enfant.

# INDICATEUR SPÉCIFICITÉS



L'indicateur SPÉCIFICITÉS s'assure que chaque enfant, peu importe sa situation, bénéficie d'un accompagnement individualisé et adapté.

Cela inclut les enfants en situation de handicap, atteints de maladie chronique ou vivant des situations de vulnérabilité.

Il est également essentiel de prendre en compte les spécificités des familles.

Une attention particulière doit être portée à l'accessibilité des informations, à l'écoute des besoins parentaux, et à **l'adaptation des pratiques d'accueil.**

**Créer un environnement inclusif**, dès la petite enfance, c'est permettre à chaque enfant de s'épanouir pleinement **tout en apprenant à vivre avec les différences.**

Cela favorise l'acceptation de l'autre dans toute sa diversité et sa richesse, et contribue à une société plus juste et solidaire.

## SPÉCIFICITÉ DE L'ENFANT

**Enfants en situation de handicap :** Reconnaître et répondre aux besoins des enfants en situation de handicap, en adaptant l'environnement et les pratiques éducatives pour favoriser leur inclusion et leur épanouissement.

**Enfants en situation de maladie chronique :** Assurer un suivi médical et éducatif approprié pour les enfants atteints de maladies chroniques, en collaboration avec les professionnels de santé.

## SPÉCIFICITÉ FAMILIALE

Dans le cadre de l'accueil du jeune enfant, il est essentiel d'identifier et de prendre en compte les besoins spécifiques des familles, qu'ils soient liés à des conditions de santé (handicap, maladie chronique, troubles psychiques) ou à des contextes familiaux particuliers (monoparentalité, séparation, précarité, deuil, isolement social, situation de migration, etc.).

Cela suppose une écoute active, une posture bienveillante et non jugeante, et une réelle attention à la singularité de chaque situation. Repérer ces besoins, être attentif aux signaux faibles, aux demandes explicites ou implicites, et aux ajustements nécessaires dans la relation avec la famille.

Prendre en compte ces spécificités permet de renforcer le lien de confiance avec les parents, d'adapter les modalités d'accueil, la communication, les horaires ou encore les temps d'échange. C'est également un levier de prévention, de soutien à la parentalité, et de lutte contre les inégalités dès la petite enfance.

## PÉDAGOGIE ADAPTÉE

**Pédagogie adaptée aux enfants avec des besoins spécifiques :** Mettre en œuvre des approches pédagogiques adaptées pour répondre aux besoins individuels des enfants avec des besoins spécifiques, en respectant leur rythme et leurs capacités.

**Matériel pédagogique et jeux adaptés :** Utiliser du matériel pédagogique et des jeux, si besoin, spécialement conçus pour les enfants ayant des besoins spécifiques, afin de stimuler leur développement et leur participation active.

**Formation des professionnel.les :** Assurer la formation continue des professionnel.les sur l'accompagnement des enfants avec des besoins spécifiques, en intégrant des connaissances théoriques et pratiques.

**Activités inclusives :** Proposer des activités inclusives qui permettent aux enfants avec des besoins spécifiques de participer pleinement et de manière équitable.

## ÉCHANGES PLURIDISCIPLINAIRES

**Collaboration avec des spécialistes :** orthophonistes, psychomotricien·nes, psychologues, ou autres, permet de garantir un accompagnement global, cohérent et adapté aux besoins spécifiques de certains enfants.

Cette collaboration favorise une meilleure compréhension du développement de l'enfant, facilite les adaptations nécessaires au quotidien, et renforce la qualité du soutien apporté aux familles.

### CE QU'IL FAUT RETENIR

#### ✓ **Prise en compte des besoins spécifiques**

Il est essentiel d'identifier et prendre en compte les besoins spécifiques des familles et des enfants, qu'ils soient liés à des conditions de santé (handicap, maladie chronique, troubles psychiques) ou à des contextes familiaux particuliers (précarité, séparation, isolement, situation migratoire, etc.).

**L'objectif est d'assurer un accompagnement individualisé et inclusif qui permette à chaque enfant, quelle que soit sa situation, de s'épanouir pleinement dans un environnement respectueux de sa singularité.**

Pour cela, il est important d'établir des partenariats solides avec les professionnel.les spécialisés, ainsi qu'avec les Relais Petite Enfance (RPE) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI) afin de garantir un accompagnement global et cohérent.

Cela contribue à renforcer la confiance des parents, à soutenir la parentalité, et à favoriser l'acceptation de la diversité dès la petite enfance, pour construire une société plus juste et solidaire.



# DROITS DE L'ENFANT



Les droits de l'enfant, reconnus internationalement par la Convention des Nations Unies du 20 novembre 1989, sont au cœur du référentiel SAJESSES.

Les 8 indicateurs mesurent aussi la mise en œuvre de ces droits dans les lieux d'accueil.

**Les professionnelles en sont les actrices essentielles : par leurs pratiques, elles garantissent chaque jour la sécurité, le bien-être, l'écoute et le respect des enfants accueillis.**

## SÉCURITÉ

### **Droit à la protection contre toute forme de violence, négligence ou maltraitance (article 19 CIDE)**

- Créer un environnement physiquement et émotionnellement sécurisant.
- Prévenir activement les violences éducatives ordinaires (VEO).

## APPRENTISSAGES ET JEU

### **Droit à l'éducation et au développement (article 28 et 29)**

- Offrir un cadre qui favorise le jeu libre, la curiosité, et l'accès aux apprentissages.
- Respecter les rythmes individuels et l'envie d'explorer.

## JOIE ET RELATION INTERACTIVE

### **Droit à l'amour, au respect et à l'expression (article 12 et 13)**

- Encourager des relations chaleureuses et bienveillantes.
- Permettre à l'enfant d'exprimer ses émotions et d'être entendu.
- Lutter contre toute forme de violence éducative ordinaire (physique, verbale, affective).

## ENVIRONNEMENT

### **Droit à un environnement sain et stimulant (article 24 et 29)**

- Proposer un espace accueillant, non stigmatisant, accessible.
- Permettre l'autonomie, la circulation libre, la nature et la diversité sensorielle.

## SOUTIEN PARENTAL

### **Droit à vivre avec ses parents et à être entouré (article 5 et 18)**

- Valoriser la place des parents, les soutenir sans les juger.
- Respecter la culture et les choix éducatifs dans le cadre de l'intérêt de l'enfant.

## SUIVI ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

### **Droit à un accompagnement individualisé (article 23 et 29)**

- Observer l'enfant sans étiquette, avec bienveillance.
- Soutenir son évolution, et ses besoins particuliers.

## EDUCARE / POSTURE PROFESSIONNELLE

### **Droit au respect de la dignité et de l'identité (article 8 et 16)**

- Adopter une posture respectueuse des droits, de l'intimité et du rythme de l'enfant.
- Favoriser la parole de l'enfant, para et non verbale.
- Agir en professionnel-le éthique et formé-e.

## SPÉCIFICITÉS, HANDICAP, VULNÉRABILITÉ

### **Droit à la non-discrimination et à l'inclusion (article 2 et 23)**

- Adapter l'accueil aux enfants en situation de handicap ou de vulnérabilité.
- Garantir l'égalité d'accès à un accueil de qualité pour tous.

# LUTTER CONTRE LES VIOLENCES ÉDUCATIVES ORDINAIRES (VEO)



Les violences éducatives ordinaires (VEO) sont des pratiques courantes dans l'éducation des enfants qui peuvent avoir des effets néfastes sur leur développement et leur bien-être. Dans le contexte de l'accueil du jeune enfant, ces violences peuvent prendre diverses formes.



**Voici une liste des types de violences éducatives ordinaires qui peuvent survenir dans l'accueil du jeune enfant :**

- **Violences physiques :**  
Fessées, frapper, secouer, ou bousculer. Forcer un enfant à manger ou à boire. Pratiques de contention physique inappropriées.
- **Violences verbales :**  
Crier sur un enfant. Utiliser des mots humiliants ou dévalorisants. Menacer, se moquer
- **Violences psychologiques :**  
Ignorer délibérément un enfant qui cherche de l'attention. Punitives excessives ou injustes. Chantage, Comparaisons négatives avec d'autres enfants.
- **Violences liées à l'autonomie :**  
Ne pas respecter les rythmes individuels de sommeil, d'alimentation, etc.
- **Violences institutionnelles :**  
Imposer des règles rigides sans explication. Manque de respect pour les besoins individuels de l'enfant. Environnements stressants ou chaotiques sans soutien affectif.
- **Négligences :**  
Ne pas répondre aux besoins physiques de base (faim, soif, hygiène). Ignorer les signes de détresse ou de maladie.
- **Violences liées à l'expression émotionnelle :**  
Réprimer les émotions de l'enfant ("Arrête de pleurer immédiatement"). Ridiculiser les peurs ou les angoisses de l'enfant. Ne pas offrir de réconfort en cas de détresse.
- **Violences symboliques :**  
Imposer des stéréotypes de genre restrictifs. Limiter l'expression culturelle ou linguistique de l'enfant. Utiliser des récompenses et des punitions de manière manipulatrice.

Il est important de noter que beaucoup de ces pratiques peuvent être involontaires ou résultantes d'un manque de connaissance sur les méthodes éducatives.

**La sensibilisation et la formation des professionnels de la petite enfance sont essentielles pour prévenir ces violences et promouvoir des environnements bienveillants et respectueux des droits de l'enfant.**

**LA VIOLENCE N'EST JAMAIS NÉCESSAIRE POUR ÉDUCER ET ACCOMPAGNER UN ENFANT.**



## MESURER LA QUALITÉ AVEC LA PLATEFORME SAJESSES

L'ensemble des indicateurs présentés dans ce référentiel seront mesurés et mesurables grâce à la plateforme SAJESSES.

**Cette plateforme numérique innovante permet aux structures d'accueil, qu'elles soient collectives (crèches, micro-crèches) ou individuelles (assistant-es maternel·les), d'évaluer objectivement la qualité de leur accueil.**

Chaque indicateur fait l'objet d'une analyse précise, avec des outils d'auto-diagnostic, des diagnostics, des Audits, des certifications avec des niveaux de qualité clairement définis, et des pistes d'amélioration personnalisées.

Cette démarche vise à soutenir les professionnel·les dans leur progression, à garantir un haut niveau de qualité d'accueil pour les enfants et leurs familles, et à renforcer la reconnaissance du travail accompli au quotidien.



### **Les assistant-es maternel·les : un pilier fondamental de l'accueil du jeune enfant**

En France, les assistant-es maternel·les représentent le premier mode de garde formel. Ce modèle, spécificité française, est une richesse dont nous pouvons être fiers.

L'accueil individuel qu'elles proposent est particulièrement adapté aux tout-petits, notamment aux enfants de moins de un an. Il offre un cadre stable, sécurisant et hautement individualisé, où chaque besoin, chaque rythme et chaque émotion est pris en compte avec attention. Cette relation de proximité favorise un développement affectif et l'attachement.

Aujourd'hui, nombre d'assistant-es maternel·les font preuve de compétences professionnelles solides. Leur rôle dans l'accompagnement des familles, l'éveil de l'enfant, la prévention et l'observation est essentiel. Il est urgent de mieux les reconnaître, les valoriser, et de les intégrer pleinement aux politiques publiques, aux référentiels de qualité et aux démarches d'amélioration continue.

### **L'accueil collectif du jeune enfant : une mission essentielle**

La crèche joue aussi un rôle clé dans la politique de soutien à la parentalité et d'égalité des chances. Elle permet aux familles de concilier vie professionnelle et familiale, tout en offrant aux enfants un environnement sécurisant, stimulant et propice à leur développement global.

Mais ce mode d'accueil est exigeant : rythmes soutenus, responsabilités multiples, charge émotionnelle importante. Il nécessite de reconnaître l'expertise des équipes, de les soutenir par la formation, l'analyse de pratique et une organisation adaptée.

L'accueil collectif mérite aussi une réelle reconnaissance politique et sociale.

**Publication : « Les 8 indicateurs de la haute qualité. Accueil collectif et individuel du jeune enfant »**

Auteur : Marie-Ange Cormier-Zorroché  
Fondatrice de SAJESSES

Contact :  
06 51 41 07 49  
direction@sajesses.com

Retrouvez toutes les dernières informations :  
[www.sajesses.com](http://www.sajesses.com)

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources.

Aucune modification de la publication est autorisée.  
Crédits photo : Wix, Microsoft, Canva

**Les 8 indicateurs "Sajesses" sont la propriété exclusive de Marie-Ange Cormier-Zorroché.**

© SAJESSES, Tous droits réservés.



**SAJESSES**

Centre d'études de l'Accueil du Jeune Enfant